

Communiqué de Presse

Paris, le 16 juin 2026

Premier Bureau du mandat : avec une gouvernance renouvelée, France urbaine engage le dialogue avec le Parlement sur les finances locales et les grandes transitions

Le mardi 16 juin, le Bureau de France urbaine s'est réuni pour la première fois depuis l'élection de Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse métropole et de Nathalie Appéré, maire de Rennes et Présidente de Rennes métropole, en tant que Président et première Vice-présidente de l'association. Cette réunion a notamment marqué le lancement des travaux de l'association autour des principaux enjeux de ce début de mandat, au premier rang desquels figure la préparation du projet de loi de finances pour 2027. Elle s'inscrit dans un cycle d'échanges avec le Gouvernement et le Parlement pour porter les priorités des métropoles, agglomérations et grandes villes.

Un rendez-vous avec le Président du Sénat pour présenter les priorités

Après avoir été auditionnée le 12 juin par la [mission parlementaire sur les finances locales](#), une délégation d'élus de France urbaine était reçue par Gérard Larcher, Président du Sénat, ce mardi 16 juin, en présence de Jean-François Husson, sénateur, rapporteur général du budget.

La préparation du projet de loi de finances pour 2027 a occupé une place centrale dans les échanges. Les élus ont appelé avec force et gravité à ne pas reproduire les injustices des deux derniers exercices budgétaires, qui avaient conduit à une concentration démesurée des efforts budgétaires sur les grandes intercommunalités au profil économique industriel, à rebours des orientations nationales en faveur de la réindustrialisation.

La répartition de l'effort doit être fondée sur des bases documentées et négociées, pas sur des rapports de force instantanés.

À cette occasion, les élus ont pu présenter les propositions de France urbaine, destinées à nourrir les travaux préparatoires du PLF 2027 et à refonder les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales.

- Construire une trajectoire financière pluriannuelle concertée, indispensable pour plus de prévisibilité budgétaire ;
- Soumettre les initiatives parlementaires et gouvernementales à une évaluation préalable des impacts sur les budgets locaux ;
- Limiter la contribution globale des collectivités à ce qu'elles représentent dans le déficit public, soit 6% ;
- Répartir l'effort plus équitablement, selon le poids budgétaire réel de chaque catégorie de collectivités ;
- Instaurer un bouclier individuel, qui plafonne l'ensemble des prélèvements à 2 % des recettes de fonctionnement de chaque collectivité ;
- Respecter les engagements de compensation des suppressions de fiscalité locale ;
- Préserver les capacités d'autofinancement des collectivités pour conforter l'investissement ;
- Déplafonner le versement mobilité pour les autorités organisatrices de mobilité hors Île-de-France, en faveur de l'investissement dans les transports en commun.

Les échanges avec le Président du Sénat ont également permis de rappeler les priorités de France urbaine en matière de logement, avec la nécessité de sécuriser l'avenir de l'ANRU ; de sécurité, avec le renforcement des pouvoirs des polices municipales ; ainsi que de transports urbains. Ces sujets revêtent une importance particulière, alors que plusieurs textes demeurent aujourd'hui sans calendrier précis et que les projets de loi visant à *renforcer l'Etat local et à articuler son action avec les collectivités territoriales* et *de simplification des normes applicables aux collectivités territoriales* arrivent prochainement dans la chambre haute. Les élus ont aussi rappelé leur opposition aux dispositions concernant le pouvoir de substitution du préfet dans le projet de loi Etat local.

Les élus ont par ailleurs salué la qualité des échanges avec le président du Sénat et son écoute, qui ont permis de constater une convergence de vues sur plusieurs enjeux majeurs pour les collectivités territoriales et la volonté partagée de poursuivre un dialogue étroit dans les prochains mois.

Une gouvernance renouvelée pour conduire les travaux du mandat

Ce Bureau inaugural a enfin permis d'élaborer une méthode de construction du projet de mandat et, dans l'esprit transpartisan qui caractérise France urbaine, d'attribuer une délégation thématique à chaque membre du bureau.

Délégations thématiques

- Jean-Luc Moudenc : Président
- Nathalie Appéré : Première Vice-présidente
- François De Mazières : Secrétaire général, délégué à la Culture
- Johanna Rolland : Trésorière, déléguée aux coopérations territoriales et politiques contractuelles

Les Vice-présidents, par ordre alphabétique :

- Thomas Cazenave : Vice-président délégué à la Transition écologique et à l'Aménagement
- Michaël Delafosse : Vice-président délégué aux Finances
- Grégory Doucet : Vice-président délégué à l'Education
- Ludovic Fagaut : Vice-président délégué au Sport
- Jean-Paul Jeandon : Vice-président délégué au Logement
- Mathieu Klein : Vice-président délégué à l'Europe et à l'International
- Nathalie Koenders : Vice-présidente déléguée aux Solidarités
- Frédéric Leturque : Vice-président délégué aux Mobilités
- Camille Margueritte : Vice-présidente déléguée au Tourisme
- Jérôme Marbot : Vice-Président délégué à la Santé
- Nicolas Mayer-Rossignol : Vice-président délégué à l'Emploi et aux Transitions économiques, industrielles, numériques
- Georges Mothron : Vice-président délégué à la Sécurité et à la Prévention
- Véronique Sarselli : Vice-présidente déléguée à la Décentralisation et aux Institutions
- Patrice Vergriete : Vice-président délégué à la Politique de la Ville

Contact presse :

Mathilde Van Renterghem

m.van-renterghem@franceurbaine.org

06 86 76 30 56